

HYGIENE ET SECURITE

	<u>Expert</u>	<u>Maîtrise</u>	<u>Pratique</u>	<u>Initié</u>
<p>Hygiène et sécurité</p>	<p>Met en place un protocole lié à son environnement de travail. Est capable de conseiller la hiérarchie et de proposer des améliorations dans les procédures applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Participe à l'information et à la formation des personnels de sa structure dans leur domaine d'emploi.</p>	<p>Maîtrise les principes de gestion en hygiène et sécurité. Sait adapter un protocole à son environnement de travail. Veille au respect de la réglementation dans son service. Est en capacité de proposer des améliorations liées à son environnement professionnel</p>	<p>Applique l'ensemble des règles en hygiène et sécurité liées à son activité et dans son environnement de travail. Est capable d'évaluer les risques de son activité et de son environnement de travail</p>	<p>Connait et sait appliquer les règles élémentaires en hygiène et sécurité liées à son activité et dans son environnement de travail</p>

GESTION DES STOCKS

	<u>Expert</u>	<u>Maîtrise</u>	<u>Pratique</u>	<u>Initié</u>
Gestion des stocks	<p>Effectuer de simples tâches de manutention</p> <p>Etre en capacité de les réceptionner</p> <p>Savoir les ranger de façon ordonnée</p> <p>Passer les commandes et enregistrer les sorties</p> <p>Assurer une gestion informatisée des stocks et des commandes de marchandises</p>	<p>Effectuer de simples tâches de manutention</p> <p>Etre en capacité de les réceptionner</p> <p>Savoir les ranger de façon ordonnée</p> <p>Passer les commandes et enregistrer les sorties</p>	<p>Effectuer de simples tâches de manutention</p> <p>Etre en capacité de les réceptionner</p> <p>Savoir les ranger de façon ordonnée</p>	<p>Effectuer de simples tâches de manutention</p>

APPLICATION DES COMPÉTENCES TECHNIQUES

	<u>Expert</u>	<u>Maîtrise</u>	<u>Pratique</u>	<u>Initié</u>
<p style="text-align: center;">Application des compétences techniques (Entretien mécanique, bâtimentaire et des espaces verts, reprographie, qualité de la restauration)</p>	<p>Connaître et maîtriser de façon autonome les techniques liées à la spécialité</p> <p>Etre en capacité d'adapter les techniques et de les faire évoluer</p> <p>Etre en mesure de former d'autres agents et de transmettre son savoir faire</p>	<p>Maîtriser les techniques liées à la spécialité dans des situations complexes en faisant preuve d'initiative.</p>	<p>Connaître et maîtriser de façon autonome les techniques liées à la spécialité dans les situations les plus courantes</p>	<p>Savoir réaliser techniquement les prestations de base de la spécialité en étant encadré strictement par sa hiérarchie</p>

UTILISATION ET ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS

	<u>Expert</u>	<u>Maîtrise</u>	<u>Pratique</u>	<u>Initié</u>
Utilisation et entretien des équipements	<p>Savoir utiliser et entretenir en parfaite autonomie tous les types de matériels liés à son activité dans des situations complexes et inhabituelles</p> <p>Pouvoir dispenser des formations et proposer un protocole d'utilisation et d'entretien du matériel</p> <p>Savoir prendre en charge et utiliser en parfaite autonomie des matériels spécifiques dans une situation complexe ou d'urgence et dans un environnement inadapté ou défavorable</p>	<p>Savoir utiliser et entretenir en parfaite autonomie tous les types de matériels liés à son activité dans des situations inhabituelles</p> <p>Etre en capacité d'intégrer les modes d'utilisation des nouveaux équipements</p>	<p>Savoir utiliser tous les types de matériels liés à son activité dans des situations courantes et habituelles</p> <p>Entrettenir les matériels de façon autonome</p>	<p>Savoir utiliser le matériel de base</p> <p>Etre en capacité d'assurer leur entretien sous le contrôle de la hiérarchie</p>

Il convient de préciser que l'utilisation et l'entretien des équipements doit faire l'objet d'une formation initiale avant la prise de poste et continue au moins 1 semaine par an

DISPONIBILITÉ DE L'AGENT

	<u>Expert</u>	<u>Maîtrise</u>	<u>Pratique</u>	<u>Initié</u>
Disponibilité de l'agent	<p>Etre totalement disponible en fonction des demandes imprévues et des missions nouvelles.</p> <p>Participer aux déplacements du service (CRS) de manière soutenue</p> <p>Etre disponible pour un emploi inopiné hors des horaires hebdomadaires préétablis (toutes directions d'emploi)</p> <p>Participer aux renforts d'autres services et à des missions imprévues relevant d'un caractère exceptionnel</p>	<p>Etre très disponible en fonction des demandes imprévues et des missions nouvelles</p> <p>Participer aux déplacements du service régulièrement (CRS)</p> <p>Etre disponible pour un emploi inopiné hors des horaires hebdomadaires préétablis (toutes directions d'emploi)</p>	<p>Etre disponible tout au long de la journée de travail en fonction des demandes imprévues et de la définition de missions nouvelles</p> <p>Etre en capacité de se rendre disponible exceptionnellement, au-delà de ses horaires de travail</p>	<p>Etre disponible dans le cadre de ses missions et de ses horaires de travail</p>